



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4 avril 2017

Mise en circulation, ce jour, du nouveau billet de 50 euros

- Un billet muni de signes de sécurité améliorés entre en circulation aujourd'hui
- La nouvelle coupure, qui comporte un portrait d'Europe et un nombre émeraude, est mieux protégée contre la contrefaçon
- Selon une enquête, les espèces restent le moyen de paiement privilégié dans les points de vente

La Banque centrale européenne (BCE) annonce la mise en circulation, ce jour, du nouveau billet de 50 euros, quatrième valeur de la série « Europe ».

Ses signes de sécurité, qui améliorent encore la protection des billets en euros contre la contrefaçon, comportent une fenêtre portrait située dans la partie supérieure de l'hologramme, qui devient transparente lorsque le billet est tenu à contrejour. La fenêtre fait apparaître un portrait d'Europe, personnage de la mythologie grecque, sur les deux faces du billet. Le même portrait figure également dans le filigrane, au-dessus du nombre émeraude. Ce dernier produit un effet de lumière qui se déplace de haut en bas et de bas en haut lorsqu'on incline le billet. La nouvelle coupure comprend également des éléments imprimés en relief à l'intention des malvoyants.

« Même dans le monde numérique actuel, les espèces demeurent au cœur de notre économie », a déclaré le président de la BCE, M. Mario Draghi. « Une enquête à paraître bientôt menée pour le compte de la BCE sur l'utilisation des espèces montre que plus de trois quarts des paiements dans les points de vente de la zone euro sont effectués en espèces. En valeur, cela représente un peu plus de la moitié de l'encours des transactions ».

Les résultats complets de l'enquête seront disponibles à l'été 2017.

Les billets de 50 euros sont la coupure en euros la plus largement utilisée. Plus de 9 milliards de coupures sont en circulation, soit 46 % du nombre total de billets en euros. Les coupures de 50 euros de la première série continueront d'avoir cours légal et de circuler parallèlement aux nouveaux billets, mais elles seront progressivement retirées de la circulation.

De nouveaux billets de 100 euros et 200 euros seront émis début 2019.

Pour toute demande d'informations, les médias peuvent s'adresser à Eszter Miltényi-Torstensson (tél. : +49 69 1344 8034).

Note

L'enquête de la BCE repose sur les données journalières fournies par 65 281 personnes, dans 17 pays, entre octobre 2015 et juillet 2016. Il a été demandé aux participants de noter tous les paiements effectués à des points de vente tels que les supermarchés, les commerces d'équipements et de biens durables, les bars, les restaurants et les marchés. Des études nationales utilisant une méthodologie semblable ont été menées par la banque centrale nationale en Allemagne et aux Pays-Bas.